

(RAPPORT DE LA COMMISSION EXTERIEURE)

=====

Stages Culturels et Techniques

PENSEC (Grenoble), rapporteur.- Les rapports de la France avec la Communauté sont très mouvants, ce qui rend difficile un rapport précis. On peut cependant faire une distinction entre le Maroc et la Tunisie, d'une part, et les pays d'Afrique Noire, d'autre part.

Les stages au Maroc et en Tunisie étaient subventionnés par l'UNEF, mais le Gouvernement a reporté cette subvention par le biais de l'OSSU, si bien qu'elle n'a pas été supprimée.

En ce qui concerne l'Afrique Noire, les stages sont laissés à la charge du COGEDEP, le Gouvernement n'en voyant pas l'utilité. Il semble qu'il y ait intérêt à organiser des voyages d'études par petits groupes.

WALLON, vice-président extérieur adjoint.- Dès Noël prochain, un certain nombre d'activités reprendront.

.../...

Le problème des stages au Maroc et en Tunisie sera résolu par l'intermédiaire de l'OTU, le ministère des affaires étrangères et les missions culturelles de Rabat et de Tunis ayant l'intention de continuer à collaborer avec l'UNEF.

Quant au contenu même des stages, il sera modifié en vue de permettre des études plus poussées grâce à la spécialisation, notamment sur les problèmes de l'enseignement au Maroc et en Tunisie. Une circulaire vous sera sans doute adressée sous peu.

Il n'a pas été possible d'obtenir des subventions pour les stages en Afrique Noire, l'administration déclarant que le COGEDEP en a le monopole. Après en avoir discuté avec la direction compétente du Ministère des affaires étrangères, il apparaît que des voyages par petits groupes pourraient être organisés en vue d'étudier les problèmes de l'enseignement.

Relations avec les associations d'étudiants d'Outre-Mer

PENSEC (Grenoble), rapporteur.- L'UNEF a participé cet été, en observateur, aux trois congrès des unions membres de la confédération nord-africaine des étudiants.

L'UNEM veut prendre en charge les problèmes de construction nationale : constitution, dirigisme économique, en plus des problèmes proprement étudiants comme les bourses, les cités et l'enseignement. Sur ces points, elle soutient la tendance syndicale contre la tendance gouvernementale. Pour la politique internationale, elle adhère à la fois à l'U.I.E. et à la C.I.E.

Comme aux deux autres congrès de l'UGEMA et de l'UGET, les questions de la confédération nord-africaine et de l'unification des mouvements étudiants africain et arabe ont été posées, mais non résolues. Enfin, l'UNEM a voté une motion entérinant la reprise des relations avec l'UNEF et recommandant la coopération avec elle.

Le congrès de l'UGEMA, tenu au mois d'août, était le premier Depuis 1957.

Il est inutile de rappeler l'importance de l'UGEMA dans le cadre de la situation internationale. Trente délégations étrangères étaient présentes.

Il fut procédé à l'examen approfondi des problèmes intérieurs et matériels, en particulier celui de la dispersion des étudiants dans de nombreux pays, ce qui pose des problèmes de financement et d'organisation, et celui de l'orientation des étudiants dans les différentes disciplines - sciences - médecine, etc... en vue d'une organisation future du pays.

.../...

Du point de vue de la coopération étudiante internationale, la conception de l'UGEMA est très proche de celle de l'UNEF (Rires sur certains bancs).

Le problème de la coordination des UN des états arabes et africains a également été abordé.

Certaines critiques ont été émises en ce qui concerne l'UNEF, mais la reprise des relations avec elle a fait l'objet d'une approbation générale.

Pas de divergences au sujet du problème algérien. Une motion a été votée à l'unanimité en faveur de l'indépendance, condamnant la politique colonialiste du gouvernement français et réclamant des négociations entre lui et le G.P.R.A.

Le congrès de l'UGET s'est tenu en arabe. La traduction ne nous ayant pas encore été communiquée, nous ne pouvons faire état que du schéma général des débats.

KRAEMER(Langues O.).- Je propose de mettre à la disposition du vice-président extérieur de l'UNEF un conseiller technique en langue arabe. (Sourires)

LE PRESIDENT.- Nous prenons bonne note de cette proposition et nous t'en remercions.

PENSEC (Grenoble), rapporteur.- Ce schéma est à peu près le même que celui des deux autres congrès.

Les revendications sont conditionnées par les problèmes économiques et politiques. On ne constate pas d'opposition fondamentale à l'égard du Gouvernement, contrairement à ce qui se passe pour l'UNEM.

Des divergences sont cependant apparues, en particulier au sujet des mesures économiques, des relations avec la Chine, etc..

La réforme de l'enseignement en Tunisie a donné satisfaction. Elle comporte l'intégration des trois types d'enseignement existant auparavant.

On constate également des divergences avec le Maroc au sujet de l'union des états arabes.

Voilà pour ce qui concerne les congrès.

WALLON, vice-président extérieur adjoint.- Dans ces trois congrès, le travail a porté essentiellement sur les problèmes nationaux et non pas sur les problèmes corporatifs et strictement matériels, ce qui est normal.

.../...

On constate la même orientation générale des trois unions nationales pour ce qui concerne la politique commune, l'indépendance nationale, la politique de l'enseignement. La similitude est totale sur le plan des problèmes de politique étudiante internationale et cela se manifeste par une structure commune: la confédération nord-africaine des étudiants.

Les problèmes de celle-ci sont structurels, car elle n'a pu fonctionner comme prévu par suite des événements d'Afrique du Nord. En revanche, aucun problème sur le plan de la politique étudiante internationale, l'union qui intervient parlant au nom des deux autres.

L'unification des milieux étudiants africains s'est révélée jusqu'ici très difficile. En particulier, les deux conférences panafricaines ont échoué lamentablement, la division entre les étudiants de langue anglaise et d'expression française restant trop importante.

L'unification des milieux étudiants arabes est encore beaucoup plus difficile, les U.N. du Moyen-Orient étant encore jeunes et peu structurées. Peu de progrès sont à attendre dans les années qui viennent.

Les U.N. du Maroc et de Tunisie ont accueilli avec satisfaction la prise de position de l'UNEF, lors du congrès de Lyon, sur le problème algérien et elles ont souhaité une reprise de la coopération.

Les problèmes matériels présentent moins d'importance au Maroc et en Tunisie dans la mesure où les étudiants sont issus de classes sociales favorisées. En revanche, les congressistes de l'UGEMA leur ont consacré la majeure partie des débats. C'est évidemment normal si l'on songe que les étudiants algériens se trouvent dispersés dans vingt-cinq pays différents. Cette situation pose des problèmes délicats, notamment en matière de bourses, et le comité exécutif de l'UGEMA s'efforce de les résoudre avec plus ou moins de succès.

PIN (Aix). Tu parles de l'UGEMA comme si l'Algérie n'était plus française.

D'autre part, tu as obtenu ton sursis et je t'en félicite. J'estime cependant que lorsqu'on est sursitaire on n'a pas le droit de siéger dans un congrès présidé par Fehrat Abbas, un homme qui fait tirer sur les nôtres.

Ensuite, lorsque vous engagez tous les étudiants sur des problèmes politiques, vous êtes en contradiction avec la charte de Grenoble. Vous voulez imposer votre vérité à une minorité, D'après moi, c'est là brimer l'un des droits essentiels de l'individu,

Enfin, me référant au protocole intervenu lors de notre retour à l'UNEF, je vous indique qu'à propos de toutes les motions de caractère purement politique se rattachant plus ou moins à l'Algérie, Aix ne participera pas aux débats et ne prendra pas part aux votes. (Applaudissements sur divers bancs).

SENECHAL (Lille).- La présence de Fehrat Abbas ou de délégués du F.L.N. était chose secondaire. L'essentiel, c'était la présence d'une représentation de l'UNEF.

Cette présence si situait logiquement dans le cadre de la motion du congrès de Lyon et signifiait le désir des deux communautés étudiantes de reprendre les conversations pour préparer ensemble l'avenir, cela quel que soit le statut futur de l'Algérie. (Applaudissements).

KRAMER (Langues O.)- Je m'adresse au bureau : considère-t-il que l'UGEMA puisse représenter toute la communauté des étudiants d'Algérie ? S'il veut véritablement la paix, n'est-il pas nécessaire de prendre contact avec d'autres communautés ? A-t-il essayé de le faire ?

C'est là un point d'information nécessaire pour éclairer nos étudiants à un moment où l'on parle tant de prises de contacts. Les étudiants de France nous demanderont si, sur le plan national, le bureau met tout en oeuvre pour dépassionner certains débats en recherchant un authentique dialogue hors de toute exclusive politique. (Applaudissements sur un certain nombre de bancs).

GAUDEZ, président de l'UNEF.- Je voudrais d'abord me féliciter de voir l'assemblée générale aborder le problème. On dit que nous refusons à une partie des étudiants le droit de s'exprimer et que nous portons ainsi atteinte à leurs libertés. Or je constate avec plaisir qu'ils ne manquent pas ici de faire entendre leur opinion.

Nous n'avons naturellement jamais prétendu qu'une motion sur l'Algérie devait être approuvée à cent pour cent. C'est ce qui se passe dans toute institution démocratique. Elle est obligée de prendre les positions dictées par sa base, mais ne peut pour autant prétendre ignorer qu'un certain nombre de ses membres ne sont pas d'accord.

Je réponds maintenant à Kraemer.

La reconnaissance de l'UGEMA par toutes les unions nationales et les organisations internationales comme le représentant des étudiants en Algérie constitue tout de même un élément important. Si des gens lancent des exclusives, ce sont ceux qui refusent de discuter avec elle ou encore ceux qui font semblant de croire que si nous ne discutons pas avec les étudiants européens d'Algérie c'est parce que nous ne voulons pas les écouter.

On retrouve là l'attitude des tenants de la politique française que nous condamnons. Ils sont prêts à discuter avec tout le monde, sauf avec le F.L.N., alors que chacun sait parfaitement que c'est lui qui détient la clé qui mène à la paix. (Applaudissements).

.../...

LETTERON (Fédé de Commerce).- La motion du congrès de Lyon Mandatait l'UNEF pour reprendre le contact avec l'UGEMA sans toutefois s'aligner sur sa position. Or en présence des délégués de l'UGEMA, dont personne à la CIE ne contestait qu'ils représentaient la section étudiante du F.L.N., la délégation de l'UNEF aurait dû avoir une attitude digne et non pas faire preuve de cette aorte d'obséquiosité que nous avons pu constater. Elle ne devrait pas aller jusqu'à composer en commun avec l'UGEMA une motion choquante, non seulement pour la France, mais également pour tous les pays amis. La décence eut exigé que même si la délégation de l'UNEF était d'accord sur le fond de la motion, elle s'abstienne pour le moins au moment du vote.

La dignité, le tact, voilà ce qui a quelque peu manqué aux délégués de l'UNEF et c'est ce qui a le plus choqué les unions étudiantes. (Applaudissements sur certains bancs - Exclamations sur les autres).

DESOUCHES, vice-président extérieur.- Je ne pense pas qu'il faille laisser sans réponse ce petit morceau de bravoure et d'éloquence de Letteron.

Je sais que Letteron a participé à la CIE et qu'il a interrogé un certain nombre de représentants. Seulement je me demande combien, parmi eux, ont jugé comme il le dit l'attitude de l'UNEF car en fait, cette reprise de relations a été saluée comme un fait exceptionnel extrêmement positif.

En ce qui concerne la motion sur l'Algérie, on ne peut attendre d'une organisation internationale qu'elle vote un texte représentant exactement les positions respectives des pays participants. D'autre part, depuis des années, l'UNEF faisait partie, à l'UIE, des trois ou quatre U.N. qui s'abstenaient régulièrement à propos de l'Algérie. Cette année, étant donné la prise de position sans équivoque du congrès de Lyon, un vote positif s'imposait.

D'ailleurs, si cela vous paraît nécessaire, nous vous lirons cette résolution et vous comprendrez dans quels termes le problème était posé.

Enfin, l'attitude de l'UNEF vis-à-vis de l'UGEMA. Nous avons travaillé dans un esprit de coopération à l'occasion de très nombreux problèmes. Nous avons jugé que c'était une expérience à tenter après tant d'années passées sans aucun travail en commun. Elle s'est révélée fructueuse et je crois que nous pouvons nous en féliciter.

Je pense que c'était la réponse à apporter à Letteron. (Très bien).

LE PRESIDENT.- Nous passons maintenant à la suite du rapport qui sera présenté par le vice-président extérieur, le rapporteur ayant dû partir en raison de l'heure.

.../...

WALLON, vice-président extérieur adjoint.- La seconde partie du rapport sur les relations avec les associations d'étudiants d'outre-mer porte sur les réalisations concrètes en matière de coopération.

A Casablanca et à Tunis, nous avons discuté de la possibilité d'organiser des échanges. En commission, j'ai soumis aux AGE les propositions qui m'avaient été faites en ce sens sous forme de jumelages entre facultés. Lorsque j'aurai une réponse définitive, je la ferai connaître aux AGE en leur demandant de poser rapidement leurs candidatures.

Ensuite, l'UNEF a proposé aux étudiants africains - et pas seulement nord-africains - l'organisation à Paris, à la fin du prochain trimestre, d'un colloque sur les problèmes de l'enseignement en Afrique. Ce sera l'occasion de discuter de la situation actuelle de cet enseignement, de l'héritage laissé par la colonisation et des problèmes d'enseignement, de recrutement, de la culture, du bilinguisme, etc...

Je crois que c'est dans cette perspective qu'il serait bon d'orienter notre travail.

En commission, un certain nombre d'AGE sont intervenues au sujet de leur situation au plan local dans le domaine de la coopération avec les associations d'outre-mer. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de revenir sur ce point en assemblée générale.

Problèmes des étudiants algériens en France

WALLON, vice-président extérieur adjoint.- L'UNEF est périodiquement amenée à intervenir à propos de cas individuels d'étudiants qui, sortant de prison, sont envoyés dans des camps d'internement.

La position de l'UNEF a été définie à Lyon. Elle est absolument opposée au système de l'assignation à résidence et à la création en France de camps d'internement. Aussi serait-il sans doute bon que le bureau puisse entreprendre assez prochainement une campagne à ce sujet.

En tout cas, aucune motion n'est présentée ce soir sur ce point.